

Bouillons Terres d'Avenir  
Appt 35  
4 parc de la Touques  
76130 Mont-Saint-Aignan

Rouen le 18 avril 2020

Monsieur le Président de Métropole Rouen Normandie

**Objet : recours gracieux contre la délibération N° 4959 du 13 février 2020  
voté par Métropole Rouen Normandie (publiée le 19 février 2020 )**

Monsieur le Président.

Un Collectif d'associations s'est constitué en 2019 pour dénoncer la consommation excessive de terres par le PLUI (liste des associations, ci dessous). L'association Bouillons Terres d'Avenir, membre de ce collectif et soutenue par lui, suit, quant à elle, l'élaboration du PLUI depuis 2017, notamment par sa participation au Conseil Consultatif de Développement de la Métropole.

Notre objectif a toujours été de pousser à la modération dans la consommation des terres, tant lors des travaux préparatifs du dossier, qu'au moment de l'enquête publique.

Comme représentant de France Nature Environnement nous sommes aussi membre de la Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers 76, à laquelle siège également votre collectivité.

En date du 13 février 2020, le PLUI a été approuvé par le Conseil Métropolitain.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une destruction d'espaces naturels et agricoles à la hauteur annoncée de 1 020 hectares. La modération de consommation d'espace n'est que de -25 % par rapport à l'exercice antérieur. Cette trop forte consommation de terres a été pointée du doigt par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de Normandie dans son avis du 20/06/2019 et par la Commission d'enquête publique qui a relevé, en plus de ses réserves, des marges d'amélioration possibles "significatives".

Par ailleurs, un projet qui affiche un tel objectif de destruction de ressources non renouvelables sur une projection de 14 ans ne nous paraît pas en conformité avec l'instruction gouvernementale du 29 juillet 2019, à destination des Préfets, sur la gestion économe de l'espace. En effet, celle-ci annonce la mise en place du principe de zéro artificialisation nette du territoire à court terme.

De plus, la pandémie mondiale de Covid19, qui touche fortement notre pays, démontre la fragilité de notre économie sur nombre de domaines, dont ceux de nos systèmes alimentaires et agricoles. Cette crise nous incite à engager sans retard une transition agricole et alimentaire avec relocalisation des productions et approvisionnements.

Sur notre agglomération, la réponse ne peut être dans la destruction de 516 ha d'espaces naturels agricoles et forestiers (dont 243 sur la Métropole) pour construire une nouvelle autoroute, mais au contraire dans le maintien des terres pour démarrer une transition agricole garante de notre sécurité alimentaire.

La Métropole Rouen Normandie a engagé depuis 2018 des travaux préparatoires tournés vers la finalisation d'un Projet Alimentaire de Territoire. Ce PAT, que nous espérons voir aboutir rapidement, ne peut se dérouler en parallèle à la destruction de nombreuses terres agricoles.

Les 1020 hectares de terres menacées comportent aussi bien,

- des fermes et des serres : ferme de la basilique à Bonsecours (OAP 103A), serres de Saint-Pierre-de-Manneville (OAP 634 A), serres de Saint-Etienne-du-Rouvray (OAP 575 A), ferme Guérin à Canteleu...
- des cultures : Anneville-Ambourville (OAP 020B), Hautot-sur-Seine (OAP 350A), Saint-Jacques-sur-Darnétal (OAP 591C)...
- des prairies : Bois-Guillaume (OAP 108C), Duclair (OAP 222B), Oissel (OAP 484B)...
- des espaces naturels : Bois-Guillaume (OAP 108E), Duclair (OAP 222C), Saint-Etienne-du-Rouvray (OAP 575A)...
- des forêts : Petit-Couronne (OAP 497A), Saint-Etienne-du-Rouvray (OAP 575A), autoroute A133-A134...

Pour l'ensemble de ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer les conséquences négatives du maintien du PLUI dans sa forme actuelle et d'annuler cette délibération votée le 13 février 2020.

En espérant une écoute favorable de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération.

Ce recours gracieux est soutenu par un collectif d'associations :

- . Bouillons Terres d'Avenir
- . Terre de Liens Normandie
- . L'Héberge de Seine
- . Effet de Serre toi-même
- . Respire
- . Triticum
- . Alternatiba Rouen
- . Slow Food Terre Normande
- . France Nature Environnement Normandie
- . Association de Protection du Site Naturel de Repainville
- . Association pour la Protection de la Ferme de Bonsecours
- . Mouvement pour une Alternative Non-violente
- . Alternative76.fr
- . Les Ami-e-s de la Conf 76
- . Réseau AMAP Haute-Normandie
- . Association de Défense des Berges de Seine